



16ème législature

Question N° : 13956	De Mme Gisèle Lelouis (Rassemblement National - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Mise hors-jeu par le Gouvernement des industriels de la sécurité pour les JO	Analyse > Mise hors-jeu par le Gouvernement des industriels de la sécurité pour les JO.
Question publiée au JO le : 19/12/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 02/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Gisèle Lelouis attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la mise hors-jeu des industriels de la sécurité pour les JO. Il y a peu, les industriels de la sécurité se sont réunis dans une filière réunissant 2 000 entreprises dans la perspective des jeux Olympiques et Paralympiques. La majorité sont des PME, organisées autour de cinq grands groupes : Orange, Thalès, Idemia, Atos et Airbus. Ils ont investi 9 millions d'euros pour faire émerger des technologies en matière de sécurité : cybersécurité, intelligence artificielle, vidéo-protection, analyse des réseaux sociaux et surtout lutte anti-drone. Si tout n'est pas bon à prendre, comme cela a pu être vu lors de l'étude du texte concernant les JO, mettre de côté les propositions d'experts de la sécurité inquiète. Les commandes tardent. Les jeux doivent accueillir 15 millions de visiteurs dans seulement quelques mois. Mais pour le moment, ces commandes équivalent à 20 millions d'euros, à peine 5 % du marché estimé par la filière. Mme la députée craint les commandes paniques de dernière minute, comme d'habitude, par un Gouvernement... qui pourrait s'adresser à des fournisseurs étrangers ! Il doit être donné une priorité dans la commande publique aux entreprises françaises, car ce sont, derrière, des spécialistes, des emplois et des vies, des cotisations, des industries. Les soutenir, c'est soutenir la France et un cercle vertueux. Le Gouvernement ne peut pas être contre les industriels de la sécurité française et appuyer des industriels étrangers. Les entreprises françaises sont tout à fait capables d'assurer les livraisons, si peu que les commandes arrivent. À l'heure actuelle, le Gouvernement se limite à l'unique mobilisation de 45 000 policiers et gendarmes (déjà surmobilisés et qui n'auront donc pas de congés) et de 15 000 militaires des trois armées (peu fans de l'exercice), dont beaucoup de réservistes. Il est à déplorer que soient délaissés les outils technologiques des industriels, comme le portique de contrôle automatisé type Parafe. Mme la députée alerte donc sur cette désorganisation incompréhensible face à l'impératif de réindustrialisation française et d'innovation technologique, comme à l'urgence de sécurité demandée par les Français. Par ailleurs, elle rappelle que le Gouvernement est responsable de la sécurité aux abords des stades et des sites, comme partout en France. Si le scandale du logement et des transports à Paris comme à Marseille prend de l'ampleur pour les JO, un scandale sécuritaire faute de soutien aux industriels de la sécurité est à craindre en continuant ainsi. Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet.